

MORANNES-SUR-SARTHE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU
13 DECEMBRE 2016

Le 13 DECEMBRE 2016, le conseil municipal de la commune de MORANNES-SUR-SARTHE (convoqué le 7 DECEMBRE 2016), secrétaire de séance Mme Françoise DIARD, s'est réuni et a adopté les décisions suivantes :

- **BUDGET GENERAL 2016 DE LA COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE N°3 :**
La présente DM est acceptée :

DEPENSES				RECETTES			
Chapitre	Libellé	Montant		Chapitre	Libellé	Montant	
Compte		Chapitre	Compte	Compte		Chapitre	Compte
	SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION DE FONCTIONNEMENT		
022	Dépenses imprévues	4 756		042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 756	
022	Dépenses imprévues		4 756	777	Quote part des subv. D'invest.		4 756
	TOTAL DEPENSES DE FONCT	4 756			TOTAL RECETTES DE FONCT	4 756	
	SECTION D'INVESTISSEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT		
	OPERATIONS NON AFFECTEES	-			OPERATIONS NON AFFECTEES	4 756	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 756		10222	FCTVA		4 756
102291	Reprise sur FCTVA		4 756				
	138 - STADE ET VESTIAIRES	368 000		138	138 - STADE ET VESTIAIRES	106 356	
2313	Constructions		368 000	1321	Etat - DETR		106 356
	156 - SALLE DES FETES ET DES SPORTS	- 7 644					
21318	Autres bâtiments publics		- 7 644				
	187 - VOIRIE	- 254 000					
2315	Immobilisations en cours		- 254 000				
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	111 112			TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	111 112	

- **BUDGET ANNEXE IRRIGATION – DECISION MODIFICATIVE N°1 :** Sans objet
- **CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ECOLE DE MUSIQUE DES PORTES DE L'ANJOU – ANNEE SCOLAIRE 2016-2017 :** Acceptation du renouvellement de la convention pour l'année scolaire 2016-2017 pour 102 h. Coût 3.519 €.
- **BUDGET ASSAINISSEMENT – REDEVANCE ASSAINISSEMENT ANNEE 2017 :** Pas d'augmentation des tarifs : Part fixe : 76 €, Part Variable : 0.98 €/m3 pour la part communale + 0,18 € pour la redevance de modernisation de l'Agence de l'Eau..
- **CONVENTION DE FINANCEMENT DE L'ECOLE PRIVEE MIXTE NOTRE DAME – ANNEE 2017 :** Le montant de la participation pour l'année 2017 s'élèvera à 32.551,40 €.
- **DEMANDE DE SUBVENTION DE L'APEL NOTRE DAME POUR LE FINANCEMENT DU VOYAGE PEDAGOGIQUE DES ELEVES DU CYCLE 3 :** Le conseil municipal accorde la somme de 2.340 € à l'APEL pour ce voyage.
- **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE AVEC LA MSA POUR LES ANNEES 2016-2019 :** Accord pour ce renouvellement de contrat avec la MSA.
- **CONSTRUCTION DES VESTIAIRES DU FOOTBALL - AUTORISATION DE DEPOT DE LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE :** Monsieur le Maire est autorisé par le conseil à déposer le permis de construire à venir.
- **INSTAURATION DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) DU PERSONNEL COMMUNAL (EN REMPLACEMENT DU REGIME INDEMNITAIRE ACTUEL).** Les régimes indemnitaires de la fonction publique doivent obligatoirement être remplacés par un régime unique (RIFSEEP) qui comprend une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise

(IFSE) et un complément indemnitaire annuel lie à l'engagement professionnel (CIA). Le conseil Municipal donne son accord.

- **MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AUX TRAVAUX DE LA SALLE MARGUERITE NEGRIER – AVENANT N°1** : Le montant des travaux étant supérieur au montant initial, la société CISA , Maitre d'œuvre de l'opération sollicite la passation d'un avenant N° 1 d'un montant de 9.900 € HT. Soit un total de 21.805 € HT. Accord du Conseil Municipal.
- **TRAVAUX DE REHABILITATION ENERGETIQUE ET DE MISE EN CONFORMITE PMR DE LA SALLE DE SPECTACLE : SALLE NEGRIER – DEMANDES DE SUBVENTIONS – MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT** : Acceptation du nouveau plan de financement.
- **DEMANDE D'ACQUISITION DE TERRAINS COMMUNAUX DANS LE LOTISSEMENT DES LOGES** : Accord sur le principe de la vente de ces terrains.
- **REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME** : Le Conseil Municipal donne son accord pour le lancement d'une révision du PLU de la Commune.
- **VENTE DE PEUPLIERS** : Le conseil donne son accord pour la vente des peupliers de CHEMIRE SUR SARTHE.

Affichage, le 19/12/2016